Dunkerque

Ville de Dunkerque
www.ville-dunkerque.fr

COMMUNIQUÉ de PRESSE

Mercredi 26 mai 2021

152 nouveaux logements en Citadelle d'ici fin 2023

La Ville saisit une opportunité rare de transformation urbaine en Citadelle, cœur de ville et lieu chargé d'histoire. Afin de renforcer le caractère résidentiel du quartier et de construire la ville de demain, un nouveau programme immobilier va voir le jour sur l'emprise du site de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Poste et des Douanes. Il est mené en partenariat avec le promoteur Pichet et le bailleur Flandres Opale Habitat, pour un même ensemble architectural mixant habitat privé et logements sociaux.

Reconstruire la ville sur la ville, privilégier la reconversion des espaces délaissés et lutter contre l'étalement urbain font partie des priorités politiques de Patrice Vergriete, maire de Dunkerque, et de son équipe municipale dans ce mandat. La prise en compte de ces enjeux s'inscrit à la fois dans la politique environnementale et dans la politique d'attractivité globale du territoire de la municipalité. Le projet immobilier qui va être lancé en Citadelle intègre parfaitement ces objectifs : non seulement le programme prévu permettra de dynamiser le quartier (et le centre-ville tout proche) en y ramenant de nouveaux habitants grâce à une offre de logements de gamme variée, mais il permettra aussi de reconvertir un site tertiaire délaissé en évitant de construire ailleurs et d'imperméabiliser des sols. Dans ce programme, la Ville a porté une attention particulière à l'esthétique des bâtiments et à la diversité des logements (tant sur le plan de leur taille que sur la répartition entre achat et location).

Contacts presse • Thomas Roussez / directeur de la communication et de l'animation / 03 28 26 26 39 / thomas.roussez@ville-dunkerque.fr • Lucie Dupont / attachée de presse / 03 28 26 26 51 / lucie.dupont@ville-dunkerque.fr

Sur l'îlot CCI, le premier lot, délimité par l'avenue de l'Université, la rue Vanstabel, la rue de L'École Maternelle et le prolongement de la rue du Dyck, sera construit par le promoteur Pichet et le bailleur social Flandre Opale Habitat (FOH). Le programme de l'opération prévoit la construction d'un îlot de 152 logements avec balcon ou loggia, répartis sur sept bâtiments. 106 logements en accession à la propriété (4 T1, 42 T2, 37 T3, 17 T4 et 6 T5) et 46 logements sociaux (18 T2 et 28 T3). Tous bénéficient d'un cœur d'îlot paysager et de deux parkings en sous-sol (146 places). Deux cellules commerciales complètent la programmation en rez-de-chaussée : une première donnant sur une place de l'Yser, qui sera elle-aussi repensée pour en faire une place de quartier, et une seconde côté bassin.

Le projet a fait l'objet d'un concours d'architecte, dont le lauréat est l'agence MAES Architectes et Urbanistes. L'ambiance développée s'inspire des paysages urbains et portuaires que l'on retrouve dans les villes nordiques, en affirmant une architecture de pignons. Elle s'appuie également sur l'utilisation de la couleur, avec une palette qui fait échos aux couleurs des paysages du port. Avec ce jeu sur la couleur, le projet vise aussi la continuité urbaine en poursuivant la dynamique initiée par les bâtiments historiques du quartier et les plots de l'Espace Freycinet.

Contacts presse • Thomas Roussez / directeur de la communication et de l'animation / 03 28 26 26 39 / thomas.roussez@ville-dunkerque.fr • Lucie Dupont / attachée de presse / 03 28 26 26 51 / lucie.dupont@ville-dunkerque.fr

Calendrier du projet

Dépôt de la demande de permis de construire : juin 2021
Démolition des bâtiments existants : 1er semestre 2022
Démarrage du chantier de construction des logements : 2ème semestre 2022
Livraison des premiers logements : fin 2023

Un deuxième lot sur cette même emprise est également programmé, ce qui fera monter à 280 le nombre total de logements sur ce site. 1 200 nouveaux logements seront ainsi livrés dans la première partie du mandat en cœur de ville ; au total, 4 500 logements seront livrés sur le territoire pendant le mandat, preuve que Dunkerque est redevenue attractive pour les promoteurs. Plusieurs programmes d'ampleur sont en cours de construction, comme le Quai de Leith où les travaux viennent de démarrer, et qui proposera un hôtel Mercure 4 étoiles de 89 chambres, 5 750 m² de bureaux, des restaurants et des cellules commerciales. On peut citer aussi Nicodème, Le Grand Large, Dunéa qui s'achève sur la plage, bientôt une résidence en face, sur le terrain de l'ancienne patinoire. Des bâtiments HQE qui attireront de nouveaux habitants et qui seront moteurs de création d'emploi.

Contacts presse • Thomas Roussez / directeur de la communication et de l'animation / 03 28 26 26 39 / thomas.roussez@ville-dunkerque.fr • Lucie Dupont / attachée de presse / 03 28 26 26 51 / lucie.dupont@ville-dunkerque.fr